



## Installation Electrique non conforme pour location

Par **pops**, le **29/01/2014** à **13:57**

Bonjour ,a quoi ressemble une installation conforme que je devrais avoir dans le logement que je loue[smile17]  
Merci beaucoup

Par **janus2fr**, le **29/01/2014** à **15:15**

Bonjour,

Il n'y a pas de notion de conformité dans le cas d'une location. En effet, une installation électrique doit répondre seulement aux normes en vigueur au moment de sa réalisation, ce qui peut être très différent des normes actuelles pour une installation ancienne.

En revanche, la loi oblige le bailleur à fournir une installation non dangereuse, et c'est sur ce point seulement qu'il y a matière à recours.

Donc difficile de vous répondre avec précision, car tout ce que l'on peut vous dire, c'est donc que votre installation ne doit pas présenter de danger.

Par **pops**, le **29/01/2014** à **20:44**

bonsoir et merci pour votre réponse.il y a un vieux compteur au garage et uniquement un petit tableau dans l'appartement.

Par **janus2fr**, le **30/01/2014** à **07:54**

[citation]il y a un vieux compteur au garage et uniquement un petit tableau dans l'appartement.[/citation]

Ce qui ne permet pas de dire si l'installation est sécurisée ou pas, vu d'ici...

Par **pops**, le **30/01/2014** à **13:06**

Ok.Merci a vous